

Une banque

*qui s'engage pour les
associations*

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

NORMANDIE

BIENVENUE



Paul LUCAS

Responsable du développement des marchés
professionnels, associations et tourisme
Crédit Agricole Normandie

Faites le choix du Crédit Agricole Normandie, une banque qui partage vos valeurs : proximité, responsabilité et solidarité.

Soucieux de développer le territoire et les liens entre ses habitants, le Crédit Agricole Normandie soutient de nombreuses associations locales.

Vous trouverez au sein de nos agences les solutions bancaires et l'expertise permettant de répondre aux attentes complexes de vos activités.

Le Crédit Agricole Normandie a développé une gamme complète d'offres bancaires et d'assurances tant en matière de gestion au quotidien, de placement et de financement, mais aussi de couverture des risques liés aux associations et leurs dirigeants.

Nous sommes fiers de pouvoir soutenir les associations du territoire et je suis convaincue, qu'ensemble, nous construirons une relation de confiance durable.



UNE BANQUE DIFFÉRENTE ET COOPÉRATIVE

qui place l'homme au cœur de la vie économique et sociale.

Qu'est-ce qu'une banque coopérative? C'est une banque :

Qui rend
votre épargne
utile

Qui s'engage
près de chez
vous

Qui dynamise
l'économie
locale

Nous consacrons chaque année une partie de notre résultat net à des projets destinés à promouvoir :

- le développement économique local
- le soutien aux associations locales
- l'insertion sociale
- la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement.

GÉREZ votre quotidien

Pour nos associations clientes, un **forfait impression** (flyers et affiches)* offert



* Voir conditions en agence.

** L'offre « Booster Asso » vous garantit un ensemble de services associés pour 2,80€ ou 5,00€ TTC par mois (en fonction de la carte : Carte Mastercard Pro à Autorisation Systématique ou Carte Business Débit Immédiat).

*** Téléchargement et accès gratuit de l'application « MA BANQUE », hors coûts de communication selon opérateurs.

ASSUREZ-VOUS

Diriger et animer une association est avant tout un plaisir. Alors ne prenez aucun risque.

Dirigeant

your responsabilité peut être mise en cause...

Bénévole

que vous soyez victime ou responsable, vous n'êtes pas à l'abri d'un accident...

OFFRES ASSURANCE

- **Multirisques Associations⁽³⁾**
- **Convergence⁽⁵⁾**
(pour les associations employeurs)

Pour vivre pleinement votre passion en toute confiance, le Crédit Agricole Normandie vous propose une assurance complète et adaptée à vos besoins.

Une assurance à la carte :



Le Crédit Agricole Normandie a choisi de s'associer à la SMACL Assurances, qui est depuis 40 ans l'un des acteurs de référence de ce marché.



Bénéficiez d'une couverture complète avec l'assurance

Responsabilité Civile Associations élargie

- Responsabilité civile
- Responsabilité civile des dirigeants
- Dommages aux biens mobiliers
- Assistance aux personnes

Indemnisation des accidents corporels

- Protection juridique
- Assurance du patrimoine
- Assurance des véhicules

FINANCEZ vos projets*

Des financements sur mesure en fonction de vos besoins.

Prêt à moyen terme

Des financements sur mesure en fonction de vos besoins

Crédit bail

Financez à 100% vos besoins d'équipement et préservez la trésorerie de votre association avec le Crédit Bail Mobilier**.



Avec le **Crédit Bail Mobilier****, optimisez le financement de vos biens professionnels, en louant du matériel avec option d'achat.



Vous attendez une subvention ou une dotation ?

Un prêt peut être consenti jusqu'à 80% de la subvention accordée

Avance sur subvention d'investissement* (crédit court terme)

EPARGNEZ

Livret A Associations⁽⁴⁾

- Intérêts totalement exonérés d'impôt sur les sociétés et de prélèvements sociaux.
- Un placement à vocation sociale.

Livret Engagé Sociétaire⁽⁵⁾

Réaffirmez un engagement visible, à travers votre épargne, pour contribuer encore davantage à l'action de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie en faveur de l'économie locale.
(Les fonds collectés permettant de financer des projets régionaux.)

Compte Sur Livret (CSL) Associations⁽⁶⁾

- Une épargne disponible à tout moment.
- Pas de plafond des dépôts.

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, prêteur. ** Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Le Crédit Bail Mobilier est distribué sous la marque Crédit Agricole Leasing gérée par Lixxbail, société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 69 277 663,23 € - Siège social : 12, Place des Etats-Unis - CS 30002 92548 MONTRouGE Cedex - France - 682 039 078 RCS Nanterre - Siret 682 039 078 00832 - TVA intracommunautaire FR 22 682 039 078.



FAIRE GRANDIR LE TERRITOIRE AVEC NOS SOCIÉAIRES

Soucieux de développer le territoire et les liens entre ses habitants, le Crédit Agricole Normandie* soutient de nombreuses associations locales.

Avec **OUIJAGI! by CA** nous vous offrons la possibilité de gagner en visibilité et peut-être percevoir une aide pour mener à bien vos actions et vos projets : financer un équipement pour mieux préserver l'environnement, acheter du matériel...

OUIJAGI! by CA permet ainsi à nos clients sociétaires d'agir auprès des associations qui font la richesse de notre territoire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Grâce à leur carte bancaire sociétaire⁽¹⁾, les sociétaires du Crédit Agricole Normandie distribuent les **Points OUI!**⁽²⁾ aux associations inscrites sur le site **OUIJAGI! by CA** et sélectionnées chaque année par leur Caisse locale.

Les **Points OUI!**⁽²⁾ récoltés par les associations sélectionnées seront convertis en euros.

Alors, inscrivez-vous !

RENDEZ-VOUS SUR

CA-OUIJAGI.FR



**OU CONTACTEZ VOTRE AGENCE
CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE**



* parmi les associations sélectionnées par les Caisses locales et validées par la Caisse régionale.

(1) Carte bancaire sociétaire, réservée aux clients sociétaires. Renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les conditions, limites et tarifs applicables.

(2) Points OUI! est une promesse de don qui encourage et facilite la solidarité coopérative de proximité. 100 points OUI! équivalent à une promesse de don de 1 Euro. Conditions en vigueur au 01/08/2025. Renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale ou sur <https://www.ca-ouijagi.fr>

PLUS DE TEMPS SUR LA MISSION MOINS SUR LA GESTION



Offert!

Forfait envoi*

0€

24€ par mois**
pour les clients
Crédit Agricole

Fonctionnalités nécessaires pour faciliter la gestion de votre association



Adhésions



Billetterie



Dons



Paiement
en ligne



Site Web



Gestion
des membres



Comptabilité



Newsletters



Service
d'accompagnement

Le Crédit Agricole Normandie s'associe à Yapla pour faciliter la gestion de votre association. Découvrez la plateforme sur yapla.fr/can

Yapla

yapla.fr/can



Service réservé aux associations, soumis à condition et à tarification. Yapla est une plateforme proposée par Yapla France, SAS au capital social de 10.000€, RCS Paris n°849 330 873, siège social 50 rue la Boétie 75008 Paris. Yapla est APSP enregistré sous le n°83272 auprès de l'ACPR, et immatriculée à l'ORIAS sous le n°19004549.

*Nombre d'utilisateurs illimité, Inscriptions en ligne : adhésions, dons et événements, Paiements en ligne par carte bancaire, Assistance en ligne par visioconférence, CRM pour les membres, Newsletters : 2 500 contacts inclus, Création de site web, Comptabilité de trésorerie, Paiements par virement, chèque et espèces.

**L'offre Yapla est en vigueur au 01/08/2025 et réservée aux associations clientes des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel, sous réserve de transmission de l'IBAN de l'association à Yapla France et l'accord pour que Yapla France transmette à la Caisse régionale les pièces justificatives fournies pour l'utilisation du site ca.yapla.fr. Consulter le détail de cette offre sur www.yapla.fr ou auprès d'un conseiller de votre Caisse régionale de Crédit Agricole. La facturation de 24 euros mensuelle est offerte aux associations clientes du Crédit Agricole Normandie.

FACILITEZ LES PAIEMENTS

À PARTIR DE
10€⁽¹⁾
HT
LA SOLUTION
+1,49% HT DE FRAIS DE TRANSACTION



LORS DE VOS ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

LA SOLUTION UP2PAY MOBILE À PARTIR DE 10€⁽¹⁾ POUR ENCAISSER
PARTOUT ⁽²⁾ VOS ADHÉRENTS AVEC UN SMARTPHONE⁽³⁾ ET FACILITER LES
PAIEMENTS LORS DE VOS ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS.

up2pay
Mobile



(1) Le montant fixe de 10 euros hors taxes (HT) correspond aux frais de souscription à l'offre Encaissement par smartphone seul ou à l'offre Formule couplée (Encaissement avec ou sans lecteur) pour la partie Encaissement sans lecteur. Les frais de transaction correspondent à l'ensemble des frais et commissions applicables à chaque opération. Renseignez-vous auprès de votre conseiller en agence pour plus d'informations sur la tarification. Tarif en vigueur au 01/08/2025.

(2) Sous réserve d'une connexion Internet/téléphonique. Les frais de communication et de connexion Internet sont à votre charge. Offre disponible sur Android, soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux associations immatriculées en France, sous réserve d'acceptation de leur dossier. Informations disponibles sur le site www.credit-agricole.fr

(3) Sous réserve d'avoir souscrit à l'offre Encaissement par smartphone seul ou à la formule couplée Encaissement avec ou sans lecteur permettant l'accès à la fonctionnalité d'encaissement directement sur le smartphone. Renseignez-vous auprès de votre conseiller en agence pour plus d'informations sur les options de l'offre Up2pay Mobile.

LE CREDIT AGRICOLE NORMANDIE *s'engage* aux côtés des associations normandes



**Rendez-vous
sur notre site internet :**

www.credit-agricole.fr/ca-normandie/association ⁽²⁾

02 31 55 30 30

CA EXPERT

**Un numéro unique réservé aux professionnels,
agriculteurs et associations.**

Nos partenaires agréés

Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles



EXPERT EN DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Tél. 02 31 06 15 37
contact@ae14.org



Tél. 02 33 55 91 04
contact@coddea.org

(1) Carte Mastercard Professionnel du Crédit Agricole Normandie adaptées à vos besoins. Offre réservée aux associations. Renseignez-vous auprès de votre caisse régionale pour connaître les conditions, limites et tarifs applicables. La souscription de cette carte est soumise à acceptation de votre Caisse Régionale. Vos opérations s'effectuent dans les limites des plafonds déterminés avec votre conseiller. La carte Mastercard Professionnel peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroutes ou certains parking. Certaines opérations peuvent donner lieu au prélèvement d'une commission sur votre compte. C'est le cas des retraits en devises à l'étranger et peut l'être pour certains retraits en euros y compris en France dans des distributeurs de billets autres que ceux du Crédit Agricole. C'est aussi le cas des paiements réalisés dans une monnaie autre que l'Euro, la Couronne suédoise ou le Leu roumain. Voir les conditions de tarification en France et à l'étranger, en agence ou sur le site de votre Caisse régionale. Plus d'infos sur www.credit-agricole.fr/ca-normandie/association/gerer-votre-compte/reglements

(2) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet.

(3) Les offres « Multirisques Associations » et « Convergence » sont assurées par SMACL Assurances et distribuées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. SMACL Assurances, 141 avenue Salvador Allende 79031 Niort Cedex 9 – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes. Entreprise à conseil de surveillance et directoire régie par le Code des Assurances - RCS Niort n° 301 309 605. Ces contrats sont distribués par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie.

(4) Réservé aux associations Loi 1901 éligibles à l'article 206-5 du Code Général des Impôts et limité à un Livret par association tous établissements bancaires confondus. Voir conditions de l'offre et taux de rémunération en vigueur auprès de votre agence ou conseiller.

(5) Voir conditions de cette offre et le taux de rémunération en vigueur auprès de votre Conseiller.

(6) Compte Sur Livret réservé aux personnes physiques ou morales à but non lucratif à condition de justifier de la qualité de sociétaire d'une des Caisses Locales affiliées à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Le solde du Livret Sociétaire Normandie doit être au minimum de 10 €. Voir conditions de cette offre et le taux de rémunération en vigueur auprès de votre Conseiller.

Offres valables jusqu'au 31 juillet 2026.



**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT**



Document publicitaire.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 Caen cedex 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI14012021000000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance. Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Conception et impression : Crédit Agricole Normandie / Photo Thinkstock. Août 2025. Identifiant unique CITEO : FR234284_01MEMX. Ne pas jeter sur la voie publique.